



CHARTAINVILLIERS 1916

Alors que 1916 va être marquée par la bataille de Verdun et celle de la Somme, « seulement » trois noms, d'enfants de Chartainvilliers, sont gravés, au titre de cette année, sur le monument aux Morts du village.

Vous trouverez, en fin d'article, la relation des combats de l'unité dans laquelle ils servaient le jour de leur disparition.

Un moral bon

Le moral des populations d'Eure-et-Loir au début 1916, selon un rapport rédigé, le 22 janvier 1916, par le sous-préfet de Châteaudun, « ... continue à être bon. Il n'y a plus l'enthousiasme qui suivit la Victoire de la Marne, on constate de la lassitude, beaucoup de désignation, mais tout bien pesé le moral reste très bon...

Au surplus, nos populations essentiellement agricoles, souffrent relativement peu des hostilités. Le manque de main-d'œuvre se fait certes cruellement sentir partout, nos paysans sont obligés de se livrer à un travail dur et acharné, mais les bénéfices de la terre sont tels, aujourd'hui, qu'ils compenseraient largement tout le mal que les cultivateurs se donnent, si ceux-ci n'étaient préoccupés par les dangers que courent les leurs sur le front.

Les allocations largement accordées permettent aux familles les plus pauvres de se tirer d'affaire. Il n'y a pas de chômeurs, tous ceux qui désirent du travail en trouvent à bonnes conditions.

qu'ici amené aucune lassitude...

Si donc le moral de nos populations est toujours aussi élevé, leur foi patriotique aussi robuste, est-ce à dire qu'il n'existe pas de mécontentement grave ?

Je dois au contraire vous signaler plusieurs causes de mécontentement dont la gravité ne saurait être méconnue.

En premier lieu, dans les agglomérations d'une certaine importance la vie chère cause dans les classes moyenne et ouvrière, une irritation dont il importe de se préoccuper. L'élévation toujours croissante des denrées de première nécessité, de la viande, du bois, du charbon surtout, dont les prix deviennent inabordables, accentue chaque jour cette irritation.

Dans les campagnes, la rareté de la main-d'œuvre, son prix élevé, l'augmentation du prix des graines et des engrais entraînent chez les plus fortes et les plus vaillantes cultivatrices un découragement inquiétant. J'insiste particulièrement sur la rareté de la main-d'œuvre : les ouvriers militaires mis à disposition des cultivatrices n'ont pas, pour la plupart, donné satisfaction à leurs employeurs. Il faut reconnaître que les équipes militaires ont été souvent composées de mobilisés dont les professions ne les préparaient nullement aux travaux agricoles. Par contre, les cultivateurs mobilisés ont été souvent envoyés dans les fermes de Normandie et de Bretagne, alors qu'ils auraient travaillé utilement chez eux.

De là, ce mécontentement profond déjà, qui a entraîné l'abandon de certaines cultures et menace d'entraîner d'autres défections.

J'ajoute que dans cette région du Perche où l'élevage tient une si grande place, on se plaint des réquisitions d'avoine qui paraissent excessives. Les greniers sont vides, il ne reste rien pour les jeunes animaux des races chevaline et bovine. Ces animaux n'ont pas eu cet hiver de nourriture suffisamment réconfortante ; ils ne résistent pas aux maladies et la mortalité devient considérable. Cette situation augmente encore le découragement de nos cultivatrices...

Une question à laquelle j'attribue une importance secondaire, mais qui mérite cependant de retenir l'attention est celle de l'exploitation des bois, presque complètement arrêtée...

Dans ce contexte, on comprend que les différents emprunts lancés pour aider au financement de l'effort de guerre connaissent un certain succès en Eure-et-Loir.

Ainsi, l'Emprunt National de 5 %, initié en 1915, a été souscrit, dans les deux comptoirs de la Banque de France du département, par 1 437 personnes, pour un montant de rente de 640 244 francs, et un capital nominal de 12 804 880 francs.

Dettes, solidarité et logement de l'enseignante au menu du Conseil municipal

A Chartainvilliers, en ce début d'année 1916, le Maire, M. Touchard Charles, étant toujours mobilisé comme Maréchal des Logis à l'escadron territorial de cavalerie légère de Châteaudun, le Conseil municipal présidé par l'Adjoint au Maire a pour préoccupation de solder sa dette auprès d'un soldat, Mr REGNIER Edmond, qui a dirigé le bal public lors de la fête du 14 juillet 1914.



On se dit tout de même que la guerre est bien longue et ce sentiment se révèle surtout chez ceux qui, de par leurs fonctions, ont la responsabilité de l'administration communale.

Les maires ou ceux qui en remplissent les fonctions sont pour la plupart âgés ou valétudinaires, leurs secrétaires se trouvent dans les mêmes conditions d'âge et de santé. Il n'est pas de semaine que je ne reçoive la démission de quelque magistrat municipal. Jusqu'à présent j'ai pu, en me rendant sur les lieux, et en faisant appel à leur patriotisme, faire revenir sur leurs décisions ceux que la lourdeur et la durée de la tâche décourage un peu trop, mais il règne dans nos administrations municipales un malaise qui ne peut que croître et qu'il sera bon de surveiller de très près ».

Appréciation confirmée dans le rapport écrit par le Sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, le 22 février 1916, qui mentionne : « ... La longueur des hostilités n'a jus-

Ce jeune homme ayant été mobilisé n'a [pu produire] sa note de dix francs que ce jour, où il est en permission.

Les membres présents décident d'allouer la somme annuelle de vingt francs pour la société d'assistance aux orphelins de la guerre, ainsi qu'une somme de quinze francs en faveur du Comité fédératif de Secours aux prisonniers de Guerre de l'arrondissement de Chartres.

La fréquentation scolaire

« La fréquentation scolaire n'était pas très satisfaisante, avant la guerre, dans les milieux ruraux ; la rigueur du dernier hiver, les événements en cours ont encore accru le nombre des absences. Pendant les froids rigoureux que nous avons subi, beaucoup d'enfants, parmi les plus jeunes, ont manqué la classe. Des écoles ont été fermées par suite du manque de combustible. Dans certaines campagnes, pendant les derniers mois de l'année scolaire, l'insuffisance toujours plus grande de la main-d'œuvre est cause que les classes sont désertées ; il n'y reste que les jeunes élèves. Les autres motifs invoqués pour expliquer les absences sont souvent d'une lecture pénible : le manque de vêtements, le manque de chaussures surtout ; cela fait un effet lamentable dans la colonne d'observations du registre d'appel.



Mais une cause importante de mauvaise fréquentation est la négligence des parents, l'indiscipline des enfants qui, en l'absence du père mobilisé, sont presque les maîtres dans la maison et décident eux-mêmes d'aller ou de ne pas aller à l'école tel jour.

Si la population scolaire diminue visiblement par le haut, pourrait-on dire, chez les enfants au-dessous de 11 à 13 ans, elle s'accroît par le bas, chez les enfants au-dessous de 6 ans. Les instituteurs et les institutrices rendent les plus grands services aux parents en se chargeant de la garde des enfants au-dessous de l'âge scolaire ».

Source : Rapport de l'Inspecteur d'Académie du 8 août 1917 sur la situation des écoles publiques et privées dans le département d'Eure-et-Loir en 1916 (PV du C. Gal 1917 p.283-286)

Les écoliers aux champs

A noter que les écoliers rendent aussi des « services » dans les champs en participant aux travaux agricoles.

Selon un décompte réalisé au titre de l'année 1917, dans le département d'Eure-et-Loir, la « main d'œuvre scolaire » a permis de récolter

35 449 kg de pommes de terre, 3 583 kg de choux, 2 708,05 kg de haricots, 10 955 kg d'autres produits, 46 litres d'oignons et d'élever 2 porcs, 1 chèvre, 291 lapins et 68 volailles pour une évaluation du produit net à hauteur de 12 879,15 F. Montants le plus souvent reversés à la caisse des Œuvres des Pupilles de l'école, à la cantine scolaire, au Bureau de bienfaisance, ou comme secours en nature aux familles de réfugiés.

Source : Archives départementales d'Eure-et-Loir 6 M 170

L'approvisionnement : première préoccupation

L'une des principales préoccupations de cette 3^e année de guerre est l'approvisionnement des populations et des troupes.

Pour ce faire, des restrictions sont mises aux militaires détachés dans les préfectures, sous préfectures et mairies. Ainsi, le 12 décembre 1915, le ministre de la Guerre donne comme instruction aux commandants de région militaire « de poursuivre, [en] accord avec les autorités civiles intéressées, la réduction incessante des hommes détachés dans les administrations et services publics ».

Dans le même temps, le même ministre fait savoir que les territoriaux justifiant de l'exercice d'une profession agricole, stationnés dans la zone de l'intérieur, ne peuvent se voir refuser une permission de semailles à laquelle ils ont un droit certain.

La main d'œuvre agricole est attendue, et les travaux des champs sont une priorité.

C'est ce que confirme ce courrier, d'avril 1916, d'un jeune de Chartainvilliers à son père mobilisé ;

« Cher père

Nous avons reçu votre dernière lettre avec plaisir ,, je n'écris pas souvent mais de ce temps-ci les jours sont longs et l'on aime bien se reposer quand arrive le soir.

De ce temps-ci, on est en train de rouler avec le gars D..., On a bientôt fini les blés et les luzernes y sont déjà et une bonne partie des avoines y sont aussi. Le matin il ne fait pas de rosée, on va finir de rouler. M... est revenu en permission de 11 jours, cela va nous faire du bien car de ce moment-ci il y a de l'ouvrage. Il a semé du nitrate dans les quatre minots et demi dans les champs de St Martin et le demi arpant le long de J... et dans les trois minots à la petite voûte où il y avait des betteraves, ainsi que dans l'arpant à la grande voûte, et il a hersé quelques champs où il y avait de l'herbe.

Hier après-midi, il a labouré le champ à M..., en bas du frou, car on y fera de l'oignon bientôt et des carottes. ... Il a été aussi herser le champ à Grogneul, on va y faire des pommes de terre après, car la saison commence à s'avancer.

On finira de fumer le champ aux bornes le long de M... et préparerait la terre pour faire des betteraves. Quant aux fourrages, il y a des champs où il n'y en a pas beaucoup. ...

Je ne vois plus rien à vous dire pour le moment, que de vous serrer, votre fils qui vous aime.

A. C....».

Au marché de Chartres, les prix affichés, le 3 juin 1916, sont :

Poulets maigres, 4,75 à 7,25 la paire

Poulets gras, 12,50 à 13,50 la paire

Canards, 6 à 7 la pièce

Pigeons 2,50 à 3 la paire

Lapins domestiques, 4,50 à 6,00 la pièce

Chevreaux, 6 à 8

Beurre, 3,60 à 3,80 le kilo
Œufs, 1,65 à 1,75 la douzaine
Fromages, 1,50 à 1,60 la pièce
Pain blanc, 0,40

Cela conduit le conseil municipal du village à décider que « la somme de cent cinquante francs votée par délibération en date du 27 août [1916] pour permettre au Bureau de Bienfaisance d'effectuer ses opérations, soit employée pour le paiement de la fourniture du pain et de la viande ».

Du fait de la hausse des prix, se nourrir est une réelle préoccupation, même en zone rurale.

Aussi, au fil des pages des journaux locaux, soumis à la censure militaire, on peut lire que, « Plusieurs procès-verbaux ont été dressés contre des chasseurs de la région (de Néron) , dont les papiers n'étaient pas complètement en règle » ou bien que « M. Dieu Sulpice, homme d'équipe au chemin de fer, et son fils Clément, soldat au 404^e régiment d'infanterie, en permission, ont été pris au lieu dit « les Marmousets » (Droué) par les gendarmes d'Epemont en attitude de chasse alors qu'ils n'avaient pas les autorisations nécessaires. Procès-verbal leur a été dressé. (Journal de Chartres des 01/01/1916 et 04/02/1916)

Ces infractions à la chasse se multiplient d'autant plus que « la destruction du gibier qui, par arrêté du ministre de l'Agriculture, avait été autorisée jusqu'au 31 janvier [1916], a pris fin à cette date.

Jusqu'au mois d'avril la destruction des lapins, qui sont classés parmi les animaux nuisibles, sera toutefois permise aux propriétaires de chasses, ou aux fermiers munis d'une autorisation spéciale qui leur sera délivrée sur leur demande par les préfets ».

Dans le même temps, la gendarmerie enregistre des plaintes pour des vols :

- De lapins, comme à Maintenon, début mars 1916, où, lors de la « visite » du clavier de Mme Oger Pierre, gérante de la laiterie Maggi, deux superbes lapins blancs, estimés à 9 fr. 50, lui ont été soustraits;

- Ou de denrées alimentaires, comme en juin 1916, à Thélerville, chez M. Guabault Raphaël, cultivateur a constaté qu'une certaine quantité de denrées alimentaires, placées dans un fournil servant de cuisine, avaient été dérobées. Le montant du vol s'élève à 20 francs.

Dans le même temps, des falsifications sont réprimées. Ainsi, dans sa séance du 27 novembre 1916, le Tribunal Correctionnel de Dreux condamne, respectivement, à 30 francs et à 25 francs d'amende deux cultivateurs, qui ont mis en vente du lait falsifié en y ajoutant, pour la première, 10% d'eau et, pour la seconde, 5%.

Une cultivatrice de Thimert, qui a, le 23 septembre, renversé volontairement un seau de lait dans lequel un inspecteur des fraudes allait opérer un prélèvement est condamnée à 200 francs d'amende.

Sur un autre registre, on voit des élus, comme le Docteur Poupon, Conseiller Général et Maire d'Auneau, protester, dans un courrier, en date du 20 novembre 1916, adressé au Préfet, contre les exigences du ravitaillement, et notamment contre la réquisition faite aux agriculteurs de sa commune de fournir, au titre du mois de novembre, 250 quintaux de blé pour assurer le ravitaillement civil du département.

L'heure d'été et des restrictions d'éclairage

C'est par un décret de loi, signé par le Président de la République Raymond Poincaré, que l'heure d'été est instituée pour la première fois en France, le 9 juin 1916. « Dans la nuit du 14

au 15 Juin, à 23 heures, l'heure légale sera avancée de 60 minutes. L'heure normale sera rétablie le 1er Octobre... ».

Au début du siècle dernier, la principale source d'énergie industrielle et domestique était le charbon. Mais les départements qui en produisaient le plus, dans le Nord-Est de la France, étaient occupés par les Allemands. En 1916, la pénurie commençait à s'installer. Le charbon devait servir à l'industrie pour l'effort de guerre. A Paris, un député, André Honnorat, présente une loi, qui consiste à changer d'heure pour bénéficier plus longuement de la lumière naturelle. C'est l'heure d'été, grâce à laquelle on pourrait, notamment, faire des économies d'éclairage.

« La prolongation de la guerre nous fait un devoir impérieux de ne négliger aucune source d'économie » déclare André Honnorat. Mais à la chambre des députés, le changement d'heure fait l'objet de vives discussions. On lui reproche de vouloir détraquer le mécanisme de la nature.... André Honnorat reçoit des lettres d'insultes et des menaces de mort.

Pourtant, deux pays ont déjà opté pour l'heure d'été : l'Allemagne le 30 Avril, et le Royaume-Uni le 21 Mai. L'heure d'été est adoptée le 9 Juin 1916. Des télégrammes sont transmis aux préfetures, des affiches sont placardées dans tout le pays.

Elle sera reconduite d'année en année jusqu'à la seconde guerre mondiale. Elle refait surface en 1973, lors du choc pétrolier... « La France n'a pas de pétrole mais elle a des idées » dit le slogan... Et parmi ces idées c'est l'heure d'été rétablie le 28 mars 1976.

L'évolution des prix ne concerne pas que la nourriture, mais aussi l'énergie, de ce fait, en novembre 1916, sur la proposition de son Président, « Vu l'augmentation du prix du charbon, le Conseil Municipal décide de voter une somme de vingt-cinq francs pour supplément de chauffage de la Mairie ».



Il est vrai que dans son édition du 18 novembre 1916, le journal Le Progrès indique que « dans la nuit du jeudi [16/11] au vendredi [17/11], le thermomètre est descendu jusqu'à 5° au-dessous de zéro... L'hiver ne fait que commencer.

Nous ne sommes donc pas au bout de nos peines, disent les pauvres gens qui voudraient bien voir, au plus vite, solutionner la question du chauffage, aussi urgente que celle de l'alimentation. »

« Considérant qu'il y a lieu de réduire la consommation de certains produits nécessaires à la défense nationale, notamment du charbon, du pétrole et de l'essence », le 16 novembre 1916, la Préfecture d'Eure-et-Loir a pris un arrêté limitant l'éclairage des magasins et lieux publics. Ainsi, à dater du 20 novembre 1916, après 18 heures, les magasins de vente et d'exposition ne pourront pas être éclairés au gaz, à l'électricité, au pétrole, ou essence, sauf les samedis, les veilles de jours fériés, les jours de foire ou de marché.

Ils théâtre, concerts, music-halls, cinémas devront, en ce qui les concerne, fermer un jour par semaine. »

5 299 hectares non cultivés au 31/12/1916

Selon une note de Charles-Victor Garola, directeur des Services agricoles, 5 299 hectares de terres étaient « non cultivés » au 31 décembre 1916, dont 448,5 hectares dans le canton de Maintenon.

Cela montre la déprise des terres agricoles durant la Guerre.

Deux évadés repris dans une ferme de Chartainvilliers

Le 5 février 1916, les gendarmes ont arrêté, chez un cultivateur de la commune, les nommés Peyer Louis, âgé de 17 ans, et Courvoisier Louis, tous deux évadés de la colonie pénitentiaire de Mettray.

Cette colonie agricole et pénitentiaire a été créée à la fin des années 1830. Elle est liée au mouvement philanthropique et à ses réflexions sur le statut des enfants et l'univers carcéral. À l'époque, la séparation entre détenus majeurs et détenus mineurs n'existe pas. Quelques humanistes décident d'aménager la vie des jeunes délinquants jusqu'ici emprisonnés avec les adultes.

En avril 1839, Frédéric-Auguste Demetz démissionne de la magistrature pour fonder (le 4 juin 1839), sur un domaine de 700 hectares mis à disposition par le vicomte de Bretignières de Courteilles, la première colonie agricole et pénitentiaire sise à Mettray, dans les environs de Tours.



Cet établissement privé comporte, outre le réfectoire et les dortoirs, une chapelle, des ateliers, des étables, des fermes-écoles, de vastes champs cultivés et même une carrière de pierres. Il accueille les jeunes garçons acquittés par les tribunaux pour avoir agi sans discernement, ceux condamnés à des peines

d'enfermement supérieures à six mois et n'excédant pas deux ans, les mineurs détenus par voie de correction paternelle, les enfants de l'Assistance publique placés par les services départementaux et, après la loi du 22 juillet 1912, les jeunes placés par les tribunaux.

Il y a deux sortes de colons, les sédentaires et les cultivateurs. Ils sont classés d'après leurs aptitudes et toute personne extérieure à la colonie qui cherche un apprenti peut consulter le classement pour y trouver les compétences dont il a besoin, ainsi que le tableau d'honneur des colons concernés. La colonie de Mettray est organisée en divisions de 24 enfants (ou familles), regroupés « d'après leur âge et leur conduite ».

Les pensionnaires font l'objet d'une surveillance constante. Ils ont la tête rasée une fois par mois et portent un uniforme.

Les élèves sont logés, nourris et instruits gratuitement, mais ils doivent subvenir à toutes les autres dépenses. Pour ce faire, les sommes qui leur sont dues au titre de leurs travaux sont portées sur un livret et celles qu'ils dépensent au magasin de la Colonie en sont déduites, la rétribution du travail étant fixée « de manière à ce que le montant annuel du gain n'excède pas d'une proportion déterminée la somme nécessaire pour subvenir aux dépenses laissées à la charge de l'élève ».

Le travail est pénible, la nourriture médiocre : pour une journée, 750 grammes de pain rassis (« de la sur-

veille » et distribué en quatre fois), un litre de soupe maigre au déjeuner et au dîner, accompagné chaque fois de légumes secs. Le jeudi et le dimanche, les pensionnaires ont droit à la soupe grasse accompagnée de 75 grammes de viande cuite désossée.

Les fautes sont sanctionnées par des amendes, des retenues, la réclusion en cellule au pain et à l'eau (lorsqu'il y a insubordination ou mauvaise conduite). Le règlement prévoit cependant que « les élèves ne peuvent jamais être frappés » (règlement, article 148) et que « aucun genre de travail ne pourra être considéré comme objet de punition » (règlement, article 150), de même « [qu']aucune punition n'entraîne pour l'élève puni la suspension du travail ».

Malgré la présence d'une infirmerie et d'un service médical, les décès, par accident, maladie, meurtre ou suicide, sont monnaie courante. Les estropiés et les malades chroniques qui ne peuvent plus exercer leur activité laborieuse doivent quitter la colonie.

L'institution, portée au début par l'enthousiasme de ses promoteurs, va des problèmes financiers et périlcliter. Visée par des campagnes de presse contre « les bagnes d'enfants », elle finit par être fermée en 1939. Pendant la durée de son activité, Mettray vit passer entre ses murs plus de 17 000 enfants.

L'écrivain français Jean Genet a évoqué dans son livre *Miracle de la Rose* l'expérience qu'il a vécue à Mettray. Il l'évoque également dans son autobiographie *Journal du voleur* (aux pages 197 et 198 de la collection Folio), et dit de cette prison que si elle « comblait (ses) goûts amoureux » elle « blessa (sa) sensibilité ». Il en parle comme d'un endroit vil. Il écrit dans *le Miracle de la rose* : « Chaque paysan touchant une prime de cinquante francs par colon évadé qu'il ramenait, c'est une véritable chasse à l'enfant, avec fourches, fusils et chiens qui se livrait jour et nuit dans la campagne de Mettray ».

[Source:Wikipedia _11/2015]

A l'Est et au Nord, l'orage de la Guerre va se déchaîner

Du 21 février au 18 décembre 1916, c'est l'enfer de Verdun où, sur à peine une vingtaine de kilomètres carrés, 162 000 Français et 143 000 Allemands sont tués, et environ 200 000 autres, dans chaque camp, sont blessés.

En dix mois, plus de 60 millions d'obus s'abattent sur les bords de la Meuse. L'offensive de l'armée allemande se voulait décisive, elle se transforma en une interminable guerre dans la guerre où, de part et d'autre, la prise d'une tranchée passait pour une victoire inespérée.

Du 1er juillet au 18 novembre 1916, un autre front s'embrase, moins connu, et pourtant plus meurtrier : celui de la Somme.

Cette bataille de la Somme a été la plus meurtrière du premier conflit mondial.

Avec 470 000 morts et 600 000 blessés, dans les deux camps, elle a fait près de deux fois plus de morts et de blessés que celle de Verdun. L'armée britannique y a perdu 200 000 hommes.

Des blindés sont utilisés pour la première fois en septembre par les Britanniques. Les combats durent jusqu'en novembre.

Un « poilu » d'Eure-et-Loir adresse au Patriote de Châteaudun cette intéressante relation :

La soupe du soir est partie.

Les hommes de chaque escouade sont venus toucher la marmite de soupe et celle de « singe-haricots », c'est le moment où le « cuistot », sortant sa pipe de son « falzar » graisseux se permet d'en « bourrer une ».

La journée a été dure, la cuisine, installée à deux cents mètres de la première ligne, au milieu du fourré est constituée de trois côtés de claies et recouverte d'une vague tôle ondulée, transformée par les éclats en une passoire chargée de filtrer dans le cou du cuistot les gouttelettes qui durent encore deux heures après la pluie.

La pipe allumée, assis sur un sac de boules, il goûte quelques minutes de repos, lorsque tout à coup un sifflement bien connu lui fait dresser l'oreille : « c'en est un ». Et de fait, deux secondes après, l'éclatement ... boum ! Rien de cassé ! A vingt mètres en avant ... boum ! voici l'autre ..., fuite !

La pipe réintègre la poche et le cuistot, à plat ventre au fond d'une rigole destinée à l'écoulement des eaux plus ou moins grasses attend la fin de la rafale ; dix minutes d'un bruit d'enfer et d'accalmie. Ca y est ! encore une de passée !

Il est six heures ; le ravitaillement ne viendra, par voie ferrée, à proximité du bois, que le soir, neuf heures, dix heures... on ne sait au juste ; c'est le moment d'en « écraser » une heure ou deux.

Neuf heures. Le caporal Patates apparaît : « Debout là-dedans !! L'ordinaire ! »

On saute sur la boîte contenant le masque, sur le casque.

« Première section ? Présent ! Deuxième ? Présent ! Troisième ? Présent ! Quatrième ? Présent ! En route ! ».

Et le défilé des cuistots, l'un portant la barrique au « pinard », l'autre les seaux au « tacot », un troisième les sacs à pain, à viande, et le reste s'achemine vers le point où se fait la distribution.

1 500 mètres sous bois. Nuit noire.

Dans le bois, les rigoles croisent les rigoles, les boyaux croisent les boyaux, chevauchés par-ci, par-là de passerelles de fortune. A la queue-leu-leu les cuistots se suivent trébuchant sacrant...

On arrive.

L'adjudant chargé du ravitaillement, grimpé dans le wagon à marchandises, préside la distribution en criant :

- La 15^e ! La 15^e à la viande ! La 15^e au pain ! au vin ! au singe ! au pétrole ! au bois ! au tacot !

Les hommes se chargent chacun un colis sur le dos et le retour s'opère !

Oh ! les bûches ! oh les trous ! les glissades dans la glaise, le bouchon ramassé sous la charge des 30 kilos de riz que l'on souhaiterait aux cent mille diables !

Le fût de « pinard » porté à deux sur une civière, ballotté, secoué, bousculé !

Mais tout arrive à bon port. Le Boche a bien tiré une vingtaine de 77 dans la direction de la voie ferrée, mais à 25 mètres à droite ! Un moment de vague, une minute d'angoisse, et puis c'est fini. Quel mauvais pointeur !

Et chaque jour, chaque soir le cuistot s'en va... et revient ... et recommence la journée du lendemain en portant le « jus » aux copains en première ligne, au petit poste, à la cagna de ceux qui reposent, fait la « croûte », porte à midi le « pinard » et le soir à nouveau le « jus » en attendant le ... ravitaillement.

Aux tranchées, 14 mai 1916

M.P. [Source : Le Progrès 12/05/1916]

Les faits divers du quotidien

Le quotidien est également constitué de faits divers, ainsi, le 07/03/1916, « vers 14h30, un train de voyageurs allant vers Dreux a heurté en gare de Maintenon un train de marchandises, en manoeuvrant sur la voie. Dégât matériel d'un wagon de ce dernier train, wagon où se trouvaient des moutons ; la locomotive du train de voyageurs a elle aussi subi quelques dommages.

Une locomotive de secours venue de Chartres a remorqué le train de Dreux vers 18 heures ». [déjà des retards sur les lignes ferrées !]

Le 10 mars 1916, vers 10 heures, entre Chartainvilliers et Maintenon, l'auto militaire n°98.108, pilotée par le soldat C... a, sur la route nationale Paris-Chartres, butté contre un tas de terre. Sous le choc, la roue avant, de droite, s'est détachée, et le pare-brise s'est brisé. Le conducteur, lui, s'en est tiré avec une dent cassée. Le véhicule a été remorqué par un camion militaire jusqu'à Maintenon.

Plus tragique, « dans la nuit de samedi (11/03/15) à dimanche (12/03/1915) un tamponnement s'est produit, en gare de La Loupe : un train de marchandises est entré en collision avec l'arrière d'un train de voyageurs ; ces derniers, en majeure partie étaient des militaires parmi lesquels 7 ont trouvé la mort ; 53 sont plus ou moins grièvement blessés ».

Un vagabond italien arrêté à Maintenon

En mars 1916, les gendarmes ont arrêté à la gare de Maintenon, un vagabond [italien] qui a dit se nommer Poblani Louis, être âgé de 24 ans et né à Milan. Il n'avait sur lui aucune pièce d'identité.

Au 15 avril 1916, sur les 11 trains desservant Paris/Chartres, 5 s'arrêtent à St-Piat.

Il faut 2h22 pour rallier (ou revenir) de la capitale à St-Piat.

A titre d'humour, on peut lire, dans *le Progrès* du 9 décembre 1916, l'histoire suivante :

Le chef de gare, il est ... goguenard :

- Je vous dis que nous n'avez plus que le train de 10 h 28 !

- Comment, Monsieur le chef de gare, il n'y en a pas un avant ?

- Non, ... il n'y en a pas à vent,... ils sont tous à vapeur!...

En mai 1916, à Bouglainval, pour avoir omis d'afficher, dans son débit, le texte de loi, sur l'ivresse, une débitante de la commune a récolté un procès-verbal.

Il est vrai que le même mois, à Bouglainval, un journalier étant en état d'ivresse a frappé sa femme si brutalement que celle-ci a porté plainte à la gendarmerie.

Toujours en mai 1916, un acte de solidarité est enregistré à Mévoisins, où les membres de la Société de chasse et de la compagnie de Sapeurs pompiers de cette commune ont décidé de prélever, sur leurs recettes, la somme de 160 francs « pour être partagée entre tous les enfants de la commune actuellement sur le front ».

En juillet, les gendarmes arrêtent sur la route nationale de Maintenon, le nommé Lebaud Ferdinand, âgé de 28 ans, originaire de Luçon (Vendée), déserteur du 265^e régiment d'infanterie.

De son correspondant à Maintenon, *Le Progrès* du 23/12/1916, nous apprend que le mercredi 20 décembre, en garnissant une lampe à essence, Mme C..., mère d'un cultivateur bien connu a communiqué le feu à ses vêtements....Elle [a succombé] au bout de deux heures, après d'atroces souffrances.

LES MORTS en 1916 DE CHARTAINVILLIERS

Aurélien PAPILLON 33 ans, né le 29 mai 1883, cultivateur – 317^e Régiment d'infanterie (RI)
✠ 09/03/16 Massiges (Marne) « tué à l'ennemi »
Mort pour la France

317^e Régiment d'Infanterie

Dès le 2 janvier [1916], le 317^e se trouve réuni dans le secteur à peine organisé de Maisons-de-Champagne.

Il y a, le 9, une terrible attaque pour laquelle les allemands emploient des armes nouvelles et barbares.

Les hommes surpris plient un instant, mais, grâce à leur morale élevée et conception de leur idée de Patrie, ils se reprennent et opposent bientôt à l'ennemi une barrière infranchissable.

Dans ce secteur très dur, le 317^e subit encore, le 6 mars, une nouvelle attaque que supporte vaillamment le 4^e bataillon.

Seule une compagnie privée de ses chefs a dû céder un peu de terrain ; le chef de bataillon demande à ce que son unité ne soit pas relevée et à ce qu'il lui soit permis de reprendre elle-même le terrain perdu. En effet, un groupe de volontaires s'élance et reprend les tranchées, faisant 69 prisonniers, dont 8 officiers.

Si le 317^e sait tenir, il sait aussi attaquer.

Le 3 mai, il exécute un brillant coup de main.

...

Après six mois de travaux et de combats dans ce secteur, le régiment part avec la 8^e division pour Verdun.

Où il arrive le 9 juillet.

Source : Historique du 317^e régiment d'infanterie

* * *

Séraphin BLONDEAU 26 ans, né le 24 avril 1890, charretier – 28^e RI 3^e corps
✠ 21/04/16 dans l'ambulance suite blessures à Dugny (Meuse) Mort pour la France

28^e régiment d'Infanterie

21 avril (vendredi) [1916], 6 h : Violent bombardement d'artillerie lourde sur R1 et R2

8 h : L'abri R1 est détruit. Le Lt Taffary, le S/Lt Langier et une quarantaine d'hommes sont blessés (9^e Cie et CM2)

Dans la matinée, le tir d'artillerie continue très intense sur R1 et R2. La 9^e Cie est très éprouvée.

9 h : L'artillerie ennemie bat la croupe au S. de R1, R2 et le PC du Lt Colonel

Une attaque ennemie sur ces points paraît possible. Compte rendu de la situation est adressé à la Division (fort de Tavannes)
9h40 : Cette situation est également signalée à l'artillerie par le Colonel qui demande un tir lent et continu sur les tranchées allemandes en face de R1 R2.

13h : En prévision d'une attaque ennemie, le Colonel donne l'ordre préparatoire suivant : suspendre tous les travaux, réduire les corvées au minimum.

...

14 à 15 h : R2 est soumis à un bombardement intense d'artillerie lourde. Les effectifs de ce retranchement sont très éprouvés. L'observation signale que les Allemands garnissent les tranchées et les trous d'obus au Sud de vaux.

15h10 : Le Colonel demande à l'artillerie d'augmenter l'intensité de son feu.

15h40 : L'artillerie annonce qu'elle va tirer 400 coups par batteries

16h35 : Bombardement intense du PC du Colonel en lourd.

16h50 : R2 (12^e Cie) rend compte que les allemands n'ont pas évacué leurs tranchées et que R2 est battu par la fusillade dès qu'un homme se montre.



Demande est faite à l'artillerie de porter son tir au maximum d'efficacité.

18h30 : Le colonel donne l'ordre à exécuter vers la tombée de la nuit...

20h : Des renseignements reçus de la droite de notre première ligne, il résulte que malgré la violence du tir ennemi R3 a eu peu de pertes et qu'à R2 même, la 12^e Cie aurait encore un effectif de 75 hommes.

Les tranchées de 1^{ère} ligne sont complètement bouleversées par le bombardement.

Les premières lignes allemandes paraissent garnies d'infanterie. Elles tiraillent contre les isolés circulant en arrière de R2 et de R3.

20h30 : Le tir de notre artillerie diminue d'intensité.

Le tir de l'artillerie allemande ne s'exerce plus sur la 1^{ère} ligne, il est dirigé sur les boyaux et voies d'accès, gênant les mouvements ordonnés pour la tombée de la nuit.

22 avril (samedi) Nuit calme.

5 à 8 h : Calme relatif

... »

Dans ces combats d'avril 1916, le 28^e Régiment d'Infanterie dénombra : 148 tués, 532 blessés et 9 disparus.

Le 21 avril 1916, il y eut 21 évacués vers le poste médical.

Source : Journal des Marches et Opérations – Mémoire des hommes

* * *

Raphaël PAPILLON 36 ans, né le 6 mars 1880, berger – 236^e RI

✠ 20/07/16 secteur de Foucancourt (Somme) « tué à l'ennemi » Mort pour la France

236^e régiment d'infanterie

« L'attaque devait avoir lieu le 18 [mars 1916]. Par suite des entraves apportées à la préparation d'artillerie, elle dut être reportée au 20.

Les hommes étaient déjà fatigués. Le 20, ils l'étaient bien davantage. Malgré cette fatigue générale due à la prolongation du séjour au contact de l'ennemi et aux corvées de transport de torpilles, le Rgt a rempli son devoir avec un entrain et un esprit de sacrifice auxquels je dois rendre hommage. » (Source : Journal des Marches et d'Opérations du 236^e R. I.)

« ... Le 20 [juillet] 5 heures, les deux bataillons en ligne se portent en vagues d'assaut vers leurs objectifs qui pour le bataillon Deportes est bientôt franchi ; mais le bataillon Broyelle ayant à faire à plus forte partie conquiert la moitié du bois de Soyécourt qu'une contre-attaque ennemie, très forte en nombre, l'oblige à évacuer.

La lutte est terrible, les Allemands se sont ressaisis, leur artillerie nombreuse appuie leurs mitrailleuses. Les contre-attaques massives se déclenchent de toutes parts obligeant nos héroïques soldats à se replier.

Dans la soirée une partie du terrain conquis reste entre nos mains. Les pertes étaient lourdes : Capitaine Sivan, Lieutenants Perret, Guédon, de Mecquenem tués – ce dernier assassiné par un officier boche qui s'était rendu.

Quoique élevées, elles le sont moins que celles des Allemands. Le régiment est relevé de ses positions par le 262^e et, après un repos de quelques jours, ..., il remonte en ligne où il reste jusqu'au 6 août 1916 ».

Source : p. 26-27 « Historique du 236^e régiment d'Infanterie - Campagne 1914-1918 » – 1920 A. Olivier Imprimeur-Editeur à Caen

« Les pertes totales du 28 juin au 21 juillet 1916 [du 236^e RI] s'élèvent à : 4 officiers tués, 8 officiers blessés, 88 « hommes de troupes » tués, 10 disparus et 317 blessés. ».

(Source : Journal des Marches et d'Opérations du 236^e R. I.)

Dans les prochains articles à venir au fil des années, en parallèle des événements majeurs, informations, ou des documents, sur cette nous essayerons de continuer à présenter les périodes, ne pas hésiter à en informer la mairie au : 02.37.32.32.91 ou à son adresse courriel : l'Eure-et-Loir durant chacune des années de mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr